

DEC 40/2014

ASSEMBLÉE NATIONALE

QUATORZIÈME LÉGISLATURE

SÉNAT

SESSION ORDINAIRE DE 2014-2015

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale
le 12 décembre 2014

Enregistré à la Présidence du Sénat
le 12 décembre 2014

TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION

PAR LE GOUVERNEMENT,
À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT.

Virements de crédits n° DEC 40/2014 – Section III – Commission – Budget
général – Exercice 2014



Conseil de
l'Union européenne

Bruxelles, le 28 octobre 2014
(OR. en)

14822/14

FIN 798

NOTE DE TRANSMISSION

Origine:	Monsieur Jacek DOMINIK, membre de la Commission européenne
Date de réception:	28 octobre 2014
Destinataire:	Monsieur Enrico ZANETTI, Président du Conseil de l'Union européenne
Objet:	Virements de crédits No DEC 40/2014 Section III - Commission - Budget général - Exercice 2014

Les délégations trouveront ci-joint le document DEC 40/2014

p.j.: DEC 40/2014



BRUXELLES, LE 28/10/2014

BUDGET GÉNÉRAL - EXERCICE 2014

SECTION III - COMMISSION TITRES: 04, 40

VIREMENT DE CRÉDITS N° DEC 40/2014

ORIGINE DES CRÉDITS

DU CHAPITRE - 4002 Réserves pour les interventions financières

ARTICLE - 40 02 43 Réserve pour le Fonds européen d'ajustement à la mondialisation	CE	-1 890 000,00
--	----	---------------

DESTINATION DES CRÉDITS

AU CHAPITRE - 0404 Fonds européen d'ajustement à la mondialisation

ARTICLE - 04 04 01 Fonds européen d'ajustement à la mondialisation	CE	1 890 000,00
--	----	--------------

Introduction

Les règles applicables au Fonds européen d'ajustement à la mondialisation (FEM) sont énoncées dans le règlement (UE) n° 1309/2013 du Parlement européen et du Conseil du 17 décembre 2013 relatif au Fonds européen d'ajustement à la mondialisation pour la période 2014-2020 et abrogeant le règlement (CE) n° 1927/2006 (le «règlement FEM»). Ce règlement s'applique aux demandes d'intervention du Fonds présentées à la Commission après le 1^{er} janvier 2014.

Le point 13 de l'accord interinstitutionnel du 2 décembre 2013 entre le Parlement européen, le Conseil et la Commission sur la discipline budgétaire, la coopération en matière budgétaire et la bonne gestion financière fixe les dispositions budgétaires relatives au FEM.

I. PRÉLÈVEMENT

I.1

a) Intitulé de la ligne

40 02 43 - Réserve pour le Fonds européen d'ajustement à la mondialisation

b) Données chiffrées à la date du 09/10/2014

	CE
1A Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	159 181 000,00
1B Crédits de l'exercice (AELE)	0,00
2 Virements	-15 812 542,00
3 Crédits définitifs de l'exercice (1A+1B+2)	143 368 458,00
4 Exécution des crédits définitifs de l'exercice	0,00
5 Crédits inutilisés/disponibles (3-4)	143 368 458,00
6 Besoins jusqu'à la fin de l'exercice	n/a
7 Prélèvement proposé	-1 890 000,00
8 Pourcentage du prélèvement par rapport aux crédits de l'exercice (7/1A)	-1,19 %
9 Pourcentage des prélèvements cumulés en application de l'article 26 § 1 b et c du règlement financier, calculé selon l'article 14 des règles d'application par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement reportées (C5)

	CE
1 Crédits disponibles en début d'année	0,00
2 Crédits disponibles à la date du 09/10/2014	0,00
3 Taux d'exécution [(1-2)/1]	n/a

d) Justification détaillée du virement

En vertu du point 13 de l'accord interinstitutionnel du 2 décembre 2013 sur la discipline budgétaire, la coopération en matière budgétaire et la bonne gestion financière, la Commission présente au Parlement européen et au Conseil, parallèlement à la proposition de décision de mobilisation du FEM, une proposition de virement, en faveur de la ligne budgétaire considérée, de crédits issus de la réserve pour le Fonds.

II. RENFORCEMENT

II.1

a) Intitulé de la ligne

04 04 01 - Fonds européen d'ajustement à la mondialisation

b) Données chiffrées à la date du 09/10/2014

	CE
1A Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	0,00
1B Crédits de l'exercice (AELE)	0,00
2 Virements	6 096 000,00
3 Crédits définitifs de l'exercice (1A+1B+2)	6 096 000,00
4 Exécution des crédits définitifs de l'exercice	6 096 000,00
5 Crédits inutilisés/disponibles (3-4)	0,00
6 Besoins jusqu'à la fin de l'exercice	1 890 000,00
7 Renforcement proposé	1 890 000,00
8 Pourcentage du renforcement par rapport aux crédits de l'exercice (7/1A)	n/a
9 Pourcentage des renforcements cumulés en application de l'article 26 § 1 b et c du règlement financier, calculé selon l'article 14 des règles d'application par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement reportées (C5)

	CE
1 Crédits disponibles en début d'année	0,00
2 Crédits disponibles à la date du 09/10/2014	0,00
3 Taux d'exécution $[(1-2)/1]$	n/a

d) Justification détaillée du virement

Dans la proposition de décision [COM(2014) 672], la Commission a conclu que les conditions d'octroi d'une contribution financière au titre du FEM pour la demande EGF/2014/010 IT/Whirlpool, présentée par les autorités italiennes, étaient réunies.

Le montant de 1 890 000 EUR demandé par les autorités italiennes contribuera au coût d'un ensemble coordonné de services personnalisés admissibles en faveur de 608 bénéficiaires visés à la suite de licenciements intervenus chez Whirlpool Europe S.r.l. et cinq fournisseurs et producteurs en aval du secteur de la fabrication d'équipements électriques en Italie, afin de procurer une aide visant à la réinsertion professionnelle des personnes touchées.

Ces licenciements sont dus à la crise économique et financière mondiale, dont il est fait état dans le règlement (CE) n° 546/2009.

ANNEX**TRANSFERS RELATED TO THE EUROPEAN GLOBALISATION ADJUSTMENT FUND
COMMISSION PROPOSALS AS OF 28/10/2014**

The table below shows the transfer proposals transmitted to the Budgetary Authority to date during 2014 which relate to the European Globalisation Adjustment Fund, and the amount of the EGF reserve which will remain should these proposals be approved.

Transfer Ref	Date sent to B.A.	Content	Amount EUR (Commitments from Reserve)
DEC 01*	29/01/14	EGF/2013/008 ES/Comunidad Valenciana Textiles	840 000
DEC 04*	27/02/14	EGF/2012/007 IT/VDC Technologies	3 010 985
DEC 05*	27/02/14	EGF/2012/004 ES/Grupo Santana	1 964 407
DEC 12*	08/07/14	EGF/2012/010 RO/Mechel	3 571 150
DEC 13*	08/07/14	EGF/2014/000 TA 2014	330 000
DEC 14*	08/07/14	EGF/2014/001 EL/Nutriart	6 096 000
DEC 15*	11/07/14	EGF/2014/002 NL/Gelderland-Overijssel construction	1 625 781
DEC 16*	11/07/14	EGF/2014/003 ES/Aragón food and beverage	960 000
DEC 17*	25/07/14	EGF/2013/010 ES/Castilla y León	700 000
DEC 23*	01/09/14	EGF/2013/012 BE/Ford Genk	570 945
DEC 24*	01/09/14	EGF/2014/004 ES/Comunidad Valenciana metal	1 019 184
DEC 26*	05/09/14	EGF/2013/002 BE/Carsid	911 934
DEC 28*	11/09/14	EGF/2014/006 FR/PSA	12 704 605
DEC 34	03/10/14	EGF/2014/007 IE/Andersen Ireland	1 501 200
DEC 35	07/10/14	EGF/2014/009 EL/Sprider Stores	7 290 900
DEC 36	14/10/14	EGF/2014/008 FI/STX Rauma	1 426 800
DEC 38	24/10/14	EGF/2014/005 FR/GAD	918 000
DEC 40	28/10/14	EGF/2014/010 IT/Whirlpool	1 890 000
Total of Proposals			47 331 891
Remainder			111 849 109

* These transfers have been finally adopted by the Budget Authority